

Conditions générales de vente

Prises de vue

Les photos sont prises en mode numérique avec un boîtier professionnel Nikon D3s et une large gamme d'objectifs professionnels Nikon. Le flash n'est pas utilisé, sauf exception pendant la soirée dansante uniquement.

La prise de vue est assurée par Norbert JUNG sur la totalité du mariage au maximum pour 12 h consécutives et les terminant au maximum à 23h. Il peut sur demande et pour de très gros mariages être assisté de Edith JUNG.

Toute personne présente au mariage et à la réception est susceptible d'être prise en photo ; il est important de présenter au photographe toutes personnes à prendre particulièrement en photo : parents, frères, sœurs etc.

Conditions d'exécution

Les mariés devront prévenir les invités de la présence d'un photographe professionnel afin qu'il puisse travailler dans de bonnes conditions (et en particulier qu'il ne soit pas gêné par la présence d'autres photographes amateurs). Pour la cérémonie religieuse, l'officiant sera prévenu de la présence du photographe.

Le photographe est hébergé dans une chambre individuelle et dîne parmi les invités si il assure la prestation de nuit.

Pour les photos dans le parc, prévoir un bel endroit isolé des invités pour ne pas troubler l'intimité des mariés. Il est important qu'il n'y ait pas de « spectateurs » afin de leur laisser toute liberté.

Entretien de préparation

Le photographe rencontre les mariés avant la signature du contrat pour faire connaissance et cerner les attentes et désirs des mariés. Ce rendez-vous est nécessaire pour la préparation de la prestation et pour définir les options choisies par les mariés. A l'issue de cet entretien, ou dans la semaine qui suit, un devis définitif sera signé et un acompte versé pour la réservation de la date du mariage par le photographe. Les mariés ne pourront que exceptionnellement rajouter des options après le mariage.

Traitement d'images

Norbert JUNG apporte un soin particulier au traitement de chaque photo pour une parfaite colorimétrie et une recherche artistique dans le traitement en N&B, sépia, adoucie, format carré ou panoramique. Ce travail est capital pour fournir au labo des fichiers numériques parfaits qui ne nécessitent aucune retouche.

Ce travail est fait sur une sélection d'environ 100 à 200 photos en fonction du nombre des invités au mariage et des options choisies. Norbert JUNG fait la sélection des photos et les choix artistiques. L'ensemble des photos livrées sont traitées.

Livraison des photos et options

Les photos sont livrées en fonction des options choisies dans les 15 jours qui suivent le mariage et au plus tard 1 mois après. Certaines options nécessitent un délai supplémentaire qui pourra être convenu entre les mariés et le photographe.

La livraison des photos se fait sur DVD ou sur disque dur dans les formats utiles pour la sélection le tirage et l'archivage familiale.

Les photos des mariés sont conservés dans nos archives durant 5 ans.

La quantité des photos varie d'un mariage à l'autre selon le nombre d'invités et la durée et les options choisies (entre 600 photo pour les prestation de moins de 1850 € et la totalité pour les prestation de plus de 1800€ . Une sélection best of de 150 à 200 photos)

Droits d'auteur

Les mariés doivent s'assurer que tous les lieux peuvent être pris en photo.

Le photographe autorise les mariés et leurs familles à reproduire les photos pour leur propre besoin et à les publier à titre gracieux, à l'exclusion de toute utilisation commerciale. Leur revente est interdite.

La signature devra être respectée en cas de diffusion publique © Jung a-la-vie.com conformément à la loi en matière de propriété intellectuelle.

Sauf instructions contraires exprimées par les mariés, le photographe est autorisé à diffuser leur image dans le but de montrer son savoir faire, via son site Web :www.a-la-vie.com ou www.Norbert-Jung.com le photographe s'engage à respecter l'image des mariés.

Norbert Jung

Photographe

Acompte et règlement

Un acompte de 30% de la prestation est demandé au moment de la réservation. Seul le versement de l'acompte garantit la réservation de la date du mariage. En cas d'annulation de la prestation moins de 2 mois (60 jours) avant la date du mariage, le premier acompte restera acquis.

Un deuxième acompte de 50% du reste du sera demandé dans la semaine qui précède le mariage ou au plus tard le jour du mariage. Le solde de la prestation est payable à la livraison des photos.

En cas de cadeau de mariage sur la prestation photographique, les mariés recevront les montants versés en déduction du solde ou en remboursement si le cadeau couvre plus que le restant dû. Les mariés recevront un avis de cadeau au plus tard 8 jours après sa réception.

Condition exceptionnelles

En cas de maladie grave, le photographe Norbert Jung s'engage à se faire remplacer par un photographe de même niveau et à rembourser tous les arrhes versées. (jamais arrivé en 20 ans de carrière !)

www.Norbert-Jung.com

contact@norbert-jung.com - Mobile : 06 61 34 52 12 - Fixe : 09 52 64 57 22

Agence de Paris : 8 rue Paul Vaillant-Couturier - 92300 Levallois-Perret

Agence de Normandie : Philmain - 28340 Boissy Lès Perche

Contrat de prestation

Contrat de prestation photographique entre les soussignés,

La mariée :

Nom et Prénom :

Tél Fixe :

Adresse e-mail :

Mobile :

Le marié :

Nom et Prénom :

Tél Fixe :

Adresse e-mail :

Mobile :

Adresse principale (après le mariage) :

Code Postal :

Ville :

ci-après dénommés " Les futurs mariés "

ET A-la-Vie.com

Photographe : Norbert JUNG

Lieu dit Philmain - 28340 Boissy lès Perche

SIREN47784541600023 TVA FR324778456

ci-après dénommé " Norbert JUNG "

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

Devis joint signé bon pour accord

ACOMPTE 1 : Acompte 30% versé le/...../..... Chèque N° Montant :

ACOMPTE 2 : Acompte 30% versé le/...../..... Chèque N° Montant :

SOLDE : versé le/...../..... Chèque N° Montant :

Option supplémentaires ou remarque particulières :